

Procès-Verbal

Commission Départementale de Gestion des Compétitions Seniors Masculins

N° 05
20 Septembre 2018

Présent(e)(s) Alain Le Viol, Président
Georges Le Glédic et Daniel Moulet

Excusés Christian Mongold, Sylvain Denis, Fabrice Drouet et Gérard Jeanneteau

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique

1. Approbation du Procès-Verbal

La Commission approuve le PV n° 04 du 07 et 10 Septembrt 2018 sans réserve.

2. Modification des groupes de D5

Suite à des réclamations des clubs et de nouvelles inscriptions, la Commission a dû procéder à des modifications dans les groupes de D5 :

Groupe B :

. Changement de numérotation pour l'équipe 2 de Besné

Groupe F :

. Intégration de l'équipe 1 de Nantes Boboto FC

Groupe G :

. Intégration de l'équipe 1 du Landreau SSL

Groupe H :

. Intégration de l'équipe 5 du FC Côteaux du Vignoble

. Modification de numérotation de l'équipe de La Boissière Remaudière

Groupe J :

. Retrait de l'équipe 4 de Nantes Métallo Sports

. Intégration de l'équipe 3 de St-Herblain OC

3. Retrait d'équipe avant le championnat

Considérant que l'Article – 28 des règlements généraux dispose que :

[...]

Tout club qui soustraira une équipe engagée supportera, en plus des droits d'engagements, les frais de dossier dont le montant est équivalent à ces droits d'engagements.

Les clubs ne s'étant pas mis en règle au plus tard fin août, passif inclus, voient leurs engagements refusés ou annulés dans les épreuves régionales et départementales ».

. **Seniors D4 Masculins** – montant de l'amende : 140 €

Piriac Turballe ESM 3 du 19.09.2018

4. Tirage de la Coupe du District Albert Bauvineau et du Challenge du District Albert Bauvineau

La Commission homologue les résultats des rencontres du 1^{er} tour de la Coupe du District « Albert Bauvineau » qui n'ont donné lieu ni à réserve, ni à réclamation, ni présenté d'irrégularité.

La Commission procède au tirage du 2^{ème} tour de la Coupe du District Albert Bauvineau et au 1^{er} tour du Challenge du District Albert Charneau qui auront lieu le 30 Septembre 2018.

. Coupe du District Albert Bauvineau :

Les équipes qualifiées en Coupe de France et en Coupe des Pays de la Loire sont exemptes du 2nd tour de la Coupe du District Albert Bauvineau.

Challenge du District Albert Charneau : Les équipes qualifiées en Coupe de District Albert Bauvineau sont exemptes du 1^{er} tour du Challenge du District Albert Charneau + Le Croisic FC Côte Sauvage 2 par tirage au sort.

Les horaires des rencontres sont fixés selon les tirages de la Coupe de France et de la Coupe des Pays de la Loire.

5. Divers

La Commission valide le tableau des montées et descentes Seniors Masculins pour la saison 2018-2019 figurant en annexe.

Le Président,
Alain Le Viol



Le Secrétaire de séance,
Georges Le Glédic



